

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

LA LIBERTÉ

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20 »
L'Etranger 25 »
Réclames 50 »

Journal politique, religieux, social

Nous voyons, ces jours-ci, le nombre de nos abonnés croître d'une façon réjouissante. Nous rappelons que nos nouveaux abonnés pour l'année 1908 recevront la Liberté dès le 1^{er} décembre, sans augmentation de prix.

Nouvelles du jour

L'affaire marocaine de mardi, c'est-à-dire l'attaque de la petite escouade du lieutenant français Maire-Séville, a été plus importante que ne le disaient nos dépêches d'hier. On sait que le lieutenant Maire-Séville avait l'ordre de tenir bon sur le Kiss, afin d'empêcher le projet des Beni-Snassen de marcher sur la petite ville algérienne de Nemours (3000 habitants) dans la province d'Oran. Le Kiss est le cours d'eau qui forme la frontière entre le Maroc et la province d'Oran. Le lieutenant avait quitté le poste de Menasseb-Kiss soit qu'il jugeât la position intenable soit qu'il crût nécessaire de se diriger au nord vers le poste frontière de Bab-el-Hassa qui semblait particulièrement menacé par les Marocains faisant mine de marcher sur Nemours. A Bab-el-Hassa, il fut attaqué par une forte colonne de Beni-Snassen, environ 2000. Il n'avait avec lui que 40 gendarmes et 60 tirailleurs. Il dut se replier et eut 11 morts, dont le sous-lieutenant Saint-Hilaire, et 15 blessés. Les surprises vont-elles continuer ? On peut être certain du contraire. L'offensive des Beni-Snassen est virtuellement brisée. Toutes les troupes que l'Algérie peut mettre en disponibilité sont actuellement en route pour la frontière ouest.

prétendu que l'empereur ne subissait jamais aucune influence. Il a nié aussi que la dissolution du Reichstag eût été faite pour consolider la situation du chancelier. M. de Bülow a terminé en disant que le Reichstag avait été dissous parce que le Centre avait mis à une trop rude épreuve la patience des gouvernements confédérés. Les partis du bloc ont applaudi cette affirmation à tout rompre. Le discours du chancelier est un discours démagogique; il devait lui servir à garder la confiance de tous les partis du bloc. Ce résultat pouvait être obtenu par les invectives auxquelles M. de Bülow s'est livré. Nous verrons si la coalition se maintiendra lorsqu'il faudra que le Reichstag se prononce sur les projets gouvernementaux.

S'il faut en croire le Corriere della Sera, le discours du Pape au prochain Consistoire roulerait sur le modernisme et le mouvement anticlérical en Italie. Le Pape manifesterait sa satisfaction pour le bon accueil qu'on a fait à la dernière Encyclique, et il reviendrait sur les raisons qui l'ont conduit à condamner le modernisme comme le plus grave danger qui menace l'Eglise. L'élection de Nathan comme syndic de Rome a fait une impression profonde. Pour retrouver un fait aussi grave, dit le Corriere, il faut remonter aux jours de l'inauguration du monument de Giordano Bruno, en 1889, alors que le conflit entre le Vatican et le Quirinal était dans sa phase la plus aiguë. Et l'acte de défi à la Papauté, que signale l'élection du franc-maçon Nathan, ne suit pas une période de lutte ouverte, comme sous Léon XIII, mais il vient après toutes les preuves manifestes et réitérées que Pie X a données de son esprit de conciliation. Il est donc possible que le Pape fasse allusion dans son discours aux nouvelles conditions de l'Eglise en Italie et spécialement à Rome.

Le Parlement italien a repris ses séances. La session qui va s'ouvrir sera très calme; jamais l'Italie n'a vu une période parlementaire aussi tranquille que la présente. L'opposition est morte ou quasi morte; c'est à croire que Giolitti lui a jeté un sort. Le nouveau projet de loi sur le recrutement militaire sera la grosse affaire de cette session. On veut augmenter le contingent en réduisant le plus possible le nombre des causes d'exemption. Le gouvernement présentera un projet de loi sur la suppression du travail de nuit pour les boulangers et les pâtisseries. Ce projet prévoit de nombreuses exceptions dont les conseils communaux seront juges; ainsi le travail de nuit sera permis dans les cas de nécessité publique et les jours de foire et de marché, etc. On a même prévu la nécessité de garder un ouvrier pendant la nuit pour surveiller le levain. La nouvelle loi est excellente; elle complètera heureusement la loi sur le repos hebdomadaire, dont le règlement sera publié dans une semaine.

Le Maroc à la Chambre française Au début de la séance d'hier jeudi après midi, M. Ribot a posé au gouvernement une question au sujet de la violation de la frontière algéro-marocaine, par les Beni-Snassen. M. Ribot a demandé quelles mesures sont prises, quel est le chef militaire responsable. Si, a-t-il dit, de pareils faits n'étaient pas punis, ils auraient un retentissement incalculable. Le général Picquart a répondu: Cel incident est de ceux que nous pouvons régler avec le maghzen. Les bandes marocaines ont pénétré, non dans l'intérieur, mais seulement jusqu'à cinq ou six kilomètres de la frontière. Un détachement

avait été envoyé pour faire des démonstrations aux environs d'Oudjda, où des bandes de Beni-Snassen avaient été signalées. Sa mission accomplie, il revint, suivi par les Beni-Snassen, qui dépassèrent même la frontière. Le gouvernement a télégraphié aussitôt au général Liautey d'illiger aux Beni-Snassen un châtiment exemplaire et a mis à sa disposition un détachement d'infanterie et d'artillerie suffisant pour bombarder les douars fautifs. C'est le général Liautey qui aura le haut commandement de ces forces, empruntées aux garnisons d'Oran et d'Oudjda. Ces forces regagneront leur garnison aussitôt après l'opération, qui devra être rapide et énergique. A Casablanca, le général Drude a en mains 6000 hommes; il a construit des forts et il est prêt à toute éventualité. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Ribot s'est déclaré satisfait de la réponse du ministre de la guerre.

Le Dr Lueger et les universitaires libéraux

Vienne, le 26 novembre.

Par ce qui a été dit précédemment, on a pu voir que l'acte principal du Congrès général des catholiques autrichiens avait été la déclaration solennelle de la constitution du grand parti unifié, déclaration dont l'effet devait être de résumer les mouvements politiques de ces dernières années et principalement les résultats des élections générales, de préciser nettement leur sens, d'éliminer à leur sujet tous les doutes des adhérents ou des amis, toutes les illusions des adversaires. C'est pourquoi le Congrès a eu dans le monde politique et dans le pays entier un retentissement si grand.

Ceci étant, il devenait naturel qu'un très haut intérêt s'attachât aux résolutions particulières prises par le Congrès, de même qu'aux intentions par lui manifestées au sujet de tel ou tel problème de la vie publique: cet intérêt s'explique aisément, puisque l'assemblée qui délibérait n'était plus une réunion dont le pouvoir se bornait à émettre des vœux, mais le Comité d'initiative d'un parti assez puissant soit pour traiter d'égal à égal avec le gouvernement, soit pour faire entrer ses vœux dans la législation. Ainsi donc, il n'est pas surprenant que le monde libéral se soit ému des déclarations du Congrès ou de quelques-uns de ses orateurs, au sujet de l'éducation de la jeunesse, et par conséquent de l'enseignement à ses trois degrés: primaire, secondaire, supérieur. Des journaux libéraux proclament que maintenant on sait à quoi s'en tenir, que le secret est révélé, que le cléricalisme a jeté le masque. Ce langage manque de sincérité.

Jamais le catholicisme n'a nié que son désir était de voir la jeunesse catholique élevée dans les principes de sa religion. Jamais ceux qui ont qualité pour parler en son nom n'ont fait de ce désir un secret. Jamais ils ne se sont exprimés à son sujet en termes ambigus. Jamais même ils ne se sont contentés de présenter la solution de cette question comme objet d'un simple désir de leur part: ils l'ont au contraire définie comme un principe primordial. Si donc le libéralisme s'émeut, ce n'est pas qu'il soit surpris par une révélation imprévue: il joue la surprise, car ni lui, ni personne n'ignorait ce principe proclamé en toute occasion par le catholicisme; mais il est effrayé en s'apercevant que le principe menace de passer plus ou moins dans les faits.

La même mauvaise foi se manifeste tout particulièrement au sujet d'un discours consacré par M. Lueger aux scandales dont plusieurs Universités d'Autriche donnent le spectacle continu. Ici quelques explications sont nécessaires. C'est une vieille tradition que les étudiants s'organisent en corporations dont les membres portent en certaines occasions les insignes. On peut professer des opinions diverses au sujet de ces corporations, de l'esthétique des costumes, de la petitesse des casquettes, de la grandeur des bottes. Néanmoins la tolérance consiste à se mettre à la place d'autrui, à concevoir non seulement les manières de voir mais aussi les manières de faire des autres: elle interdit donc de s'élever avec aigreur contre des usages innocents qui font le bonheur de certains, et auxquels on reste soi-même absolument étranger.

Mais ce qu'elle interdit encore bien plus catégoriquement, c'est que ceux qui adoptent eux-mêmes ces usages les trouvent mauvais chez les autres, et surtout qu'ils emploient la violence pour empêcher les autres de s'accorder les agréments dont il leur plaît, à eux, de jouir. C'est pourtant ce que l'on voit journellement aux Universités de Vienne, d'Innsbruck, de Graz. Les catholiques s'organisent en corporations; ils prennent leurs insignes corporatifs; ils font, en un mot, ce que font les étudiants de toutes les couleurs et obédiences. Mais il paraît que cela leur est, à eux-seuls, défendu. Qu'une fête universitaire soit célébrée, par exemple, une installation de recteur magnifique; toutes les corporations défilent dans leur appareil; mais quand les corporations catholiques touchent le sol académique, les nationaux, les purs Teutons, se précipitent sur eux, leur barrent le passage et s'appliquent à les expulser de l'enceinte sacrée. Les bagarres succèdent aux bagarres et le nombre l'emporte.

Le corps professoral fait semblant de n'en rien savoir; le Sénat académique approuve à demi, quand il est saisi de l'incident; Sa Magnificence le recteur encourage les braves d'un sourire, de sorte que le scandale se perpétue, on peut le dire, avec l'approbation tacite, avec la bénédiction sournoise des autorités universitaires. Pour bien comprendre ces situations, il faudrait savoir ce que sont aux Universités d'Autriche l'organisation des « cliques professorales », l'exclusivisme qui repousse tout élément non affilié, l'entente clandestine entre l'Eglise professorale et les corporations teutones qu'on met en mouvement pour rendre impossible, à force de vacarme, tel professeur non affilié à l'orthodoxie. Mais l'exposé de toutes ces vilénies clandestines nous coûterait un temps précieux. Il suffira de s'en tenir au fait constant et indéniable que la tolérance est en permanence outragée d'une manière tout à la fois sournoise et fourbe, brutale et grossière.

Or, qu'a dit M. Lueger ? Nous aurons, a-t-il dit, à reconquérir nos universités. Là-dessus, rumeurs, protestations, éclats d'indignation dans le camp de l'Intelligence. Car c'est ainsi qu'ils s'appellent. Je ne suis pas, Dieu merci, fanatique admirateur de l'empereur Guillaume; pourtant, j'ai retenu de lui un mot: « Je serais curieux de savoir quand certains professeurs allemands apprendront à être modestes. » Donc, l'Intelligence est émue. Et savez-vous ce qui arrive quand l'Intelligence est émue ? Elle écrit des épîtres. Qu'il s'agisse de Dreyfus, de l'écroulement du Campanile de Venise, de la nomination d'un professeur « clérical » à une université, l'appareil est toujours le même: les intellectuels écrivent. S'il s'en trouve un particulièrement désigné — autrefois, c'était Mommsen — celui-là devient la boîte aux lettres de toute la confrérie; sinon, ils s'écrivent réciproquement les uns aux autres, et toutes les lettres étant publiées, la Nouvelle Presse Libre n'a plus qu'à constater le caractère imposant de cette manifestation collective de l'Intelligence. S'il se trouve dans le tas quelque épître timbrée de Christiania ou d'Upsal, c'est une manifestation de l'Intelligence universelle; sinon, c'est une manifestation de l'Intelligence allemande. Tel est le cas présentement; mais la

poste de demain peut universaliser l'affaire.

M. Lueger a répondu: « Je ne vois pas ce que la liberté intellectuelle a de commun avec les coups de poing et de bâton; je ne vois pas en quoi l'investigation scientifique est menacée, parce qu'on demande que les étudiants ne fassent plus de trous à la tête de leurs camarades. » Mais quel que soit le nombre des épîtres professorales, il faudra bien que justice se fasse. Les sénats académiques relèvent de l'Etat, comme tout le monde; il ont au-dessus d'eux un ministre de l'Instruction publique, et ce ministre rend des comptes au parlement. Quand on demandera au ministre comment il se fait que les universités soient le théâtre de scandales continus, et de scandales odieux, il faudra bien qu'il réponde. Autrefois, M. de Hartl, à qui Dieu fasse paix, s'en tirait par une réponse circulaire à tous les Recteurs magnifiques de la Monarchie. Mais ces temps ont changé. La force n'est pas le droit; elle ne crée pas non plus le droit; mais l'humanité étant ce qu'elle est, bien des gens ne s'apryvoient que le droit est le droit qu'au moment où il est pourvu d'une certaine force, et cette force relative, les catholiques autrichiens la possèdent maintenant. Ils ont donc grandement tort, ceux des gens bien pensants en qui habite la peur intellectuelle, qui trouvent que M. Lueger a commis un écart, qu'il a outrepassé les confins de la prudence, qu'il aurait pu dire ces choses d'une autre manière, car enfin, les Universités! J'estime au contraire qu'il a bien fait de parler et de parler ferme, et de soulever cette question, et de faire son possible pour que l'infamie scandale des Universités d'Autriche prenne fin. J'estime surtout qu'il a eu raison de ne pas s'en laisser imposer par ce clan d'orgueilleux assez ridicules pour ne pas admettre qu'on les discute, assez outrecuidants pour s'appeler « l'Intelligence ».

A. PLISTA. En Macédoine Le 26 novembre, une bande bulgare a incendié la ferme de Zirroman, dans le district de Betchik, vilayet de Salonique. 12 personnes, comprenant des femmes et des enfants, ont été brûlées vives ou égorgées.

L'AFFAIRE DU BATEAU DU TSAR Hier jeudi, le tribunal chargé de juger les personnes poursuivies à la suite de l'accident du Standard a rendu son jugement. Le directeur du service de pilotage sur la côte de Finlande a été acquitté. Un blâme a été infligé au contre-amiral Niloff. Le capitaine Tchagin et le lieutenant-colonel Komichkoff ont été condamnés au retrait d'emploi par voie disciplinaire. Cependant en considération des services rendus, la peine de Tchagin a été commuée en un simple blâme. Le lieutenant Sultanoff a été condamné à sept jours d'arrêt.

Petite Gazette — L'empereur d'Autriche a reçu hier jeudi, en audience solennelle, au château de Schönbrunn, le nouvel ambassadeur d'Allemagne, M. de Tschirsky, ancien secrétaire d'Etat des affaires étrangères à Berlin, et a accepté ses lettres de créance. — Le président du conseil en Hongrie, M. Wekerlé, a soumis à la Chambre des députés à Buda-Pest le projet de loi concernant l'élevation de la quote part hongroise à 36,4 % à côté d'une quote part autrichienne de 63,6 %. — Dans sa séance d'hier jeudi, la Douane s'est occupée que de la constitution de commissions. On annonce pour la séance de ce jour vendredi un communiqué du gouvernement. — Le roi d'Espagne sera de retour à Madrid le 4 décembre. La reine restera en Angleterre près de sa mère pour les fêtes de Noël. Alphonse XIII reviendra la chercher pour retourner en Espagne. Ce plan serait le résultat des difficultés politiques que, seule, la présence du monarque peut résoudre. — La police de Leipzig vient d'expulser, comme étrangers gênants, quatre missionnaires mormons qui tentaient de propager leurs doctrines.

Confédération

Une invitation des vieux-catholiques aux modernistes. — Dans une fête donnée en l'honneur de l'évêque schismatique Herzog à Bâle, M. Herzog a parlé du modernisme. Il a déclaré que les modernistes « s'attaquent aux fondements de l'Eglise catholique-romaine ». Jugeant la prétention des modernistes d'être, en dépit de tous les désaveux, des membres fidèles de l'Eglise romaine, M. Herzog a exprimé l'avis que cette attitude de soumission extérieure était ce qui différencie les modernistes des vieux catholiques, mais qu'elle deviendrait intenable à la longue et que les modernistes seraient finalement condamnés ou bien à se taire ou bien à quitter l'Eglise. « Dans ce cas, a dit en terminant M. Herzog, ce sera la tâche du vieux-catholicisme d'offrir son organisation à ces hommes qui chercheront où il leur sera possible de rester catholiques sans rester sous l'obédience du Pape. »

Téléphone. — On prête au Conseil fédéral l'intention de réorganiser le service téléphonique en substituant au système actuel des réseaux de première et de seconde classe, six inspections ou directions d'arrondissement avec siège à Lausanne, Berne, Olten, Zurich, St-Gall et Coire.

La direction de Lausanne comprendrait toute la Suisse romande à l'exception du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. Ces deux régions seraient rattachées à la direction de Berne.

Le perçement des Alpes orientales. — On annonce que le rapport et le message du Conseil fédéral sur la question du chemin de fer des Alpes orientales seront déposés seulement dans la session de juin de l'Assemblée fédérale. Le Conseil fédéral a demandé à la direction générale un second rapport, qui traiterait surtout la question au point de vue technique et des travaux de construction. M. Sand, directeur général, a été chargé de la rédaction de ce rapport.

Un comité permanent des expositions. — La Société suisse du commerce et de l'industrie, la Société suisse des arts et métiers et la Ligue suisse des paysans s'unissent pour créer un comité permanent pour l'étude des expositions en général et pour préparer en temps utile la participation de la Suisse aux expositions internationales en particulier. Ce comité s'appellerait le comité suisse permanent des expositions. Le Conseil fédéral estime qu'il y a là une idée intéressante qui mérite d'être appuyée. Il propose donc aux Chambres d'accorder un subside annuel jusqu'à concurrence de 30,000 fr.

Ce projet avait déjà été examiné par le Conseil des Etats à propos de la question du Conseil fédéral en 1906 et le Conseil s'était exprimé d'une manière très favorable à ce sujet.

Cantons

ZURICH

La question du baptême devant le Synode. — Le Synode de l'Eglise nationale zuricoise a débattu dernièrement la question du baptême. Le rapporteur, M. Reuttimann, proposait que le Synode fut invité à étudier les moyens à prendre pour restaurer dans le peuple la signification du baptême.

Le président du Synode, M. Scheller, a répondu qu'il acceptait la motion, mais qu'il doutait de l'utilité de l'étude proposée. « On nous embarque, dit-il à peu près textuellement, sur une mer sans rivage. »

Le pasteur Pflüger, socialiste, a fait des déclarations nihilistes. Le baptême n'a aucune signification essentielle; les sacrements n'ont rien de chrétien; les protestants doivent cesser de contrefaire les catholiques, etc., etc.

Le pasteur Trautwetter a protesté au nom des mères protestantes, qui tiennent à voir baptiser leurs enfants comme elles voient baptiser les enfants des mères catholiques. La seule déclaration de principe en faveur du baptême qui ait été faite dans le Synode a été celle du pasteur Finsler, qui a déclaré considérer le baptême comme partie intégrante de la foi chrétienne.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Bureau de placement officiel et gratuit
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 11

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi 1/2 ; le soir, de 3 à 6 h.
Les demandes de travail ne sont pas reçues le samedi après midi.
On demande : 1 boulanger, 4 charretiers (2 pour Noël), 1 cocher, 2 cordonniers, 6 domestiques de campagne pour Noël, 1 ébéniste, 2 fondeurs-mouleurs, 3 maréchaux, 4 menuisiers (bât.), 1 poseur, 2 menuisiers, 1 portier parli, les 2 langues, 1 sellier-tapissier, 1 serrurier (bât.), 1 scieur, 4 terrassiers, 6 vachers (pour Noël), 1 vacher en Thurgovie, 1 jeune valet de chambre, 1 valet de chambre-infirmier.
Demandeur place : 2 boulangers, 2 charrons, 2 chauffeurs, 2 ciriers de parquets, 2 cochers, 3 commis aux écritures, 1 cordonnier en ville, 4 charretiers (2 pour Noël), 2 domestiques de maison, 2 domestiques de campagne, 1 ferblantier, 4 garçons de peine, 2 garçons d'office, 3 magasiniers, 2 manoeuvres, 1 maréchal, 1 porteur de pain, 1 portier d'hôtel, 1 scieur, 2 selliers, 1 tailleur, 1 tailleur de pierre, 4 vachers (2 mariés), 2 valets de chambre.

Liste de l'Office central des apprentissages, Fribourg
Apprentis demandés : 2 boulangers, 2 coiffeurs, 3 confiseurs, 2 charrons, 1 dessinateur, 1 menuisier, 3 menuisiers ébénistes, 2 maréchaux, 2 selliers, 2 serruriers
Apprentis demandant place : 1 boulanger, 1 charbonnier, 1 menuisier, 1 serrurier.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Mon mari de son linge était fort mécontent.
La LESSIVE SCHULER parait, et je l'emploie ;
Et voila Marc, charmé de ce linge éclatant,
Qui par des compliments me témoigne sa joie.

A VENDRE A ROMONT
l'Hôtel du St-Georges

Grand immeuble bien construit, situé au centre de la ville, sur la place principale. Affaire d'avenir.
Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, Emile Pauli.
H 4386 F 4702

Véritable volaille de BRESSE se vend au prix défiant toute concurrence. Prix réduit pour sociétés, chez
M. CANTIN, boucher
Grand'Rue, 61
TÉLÉPHONE

UNE JEUNE FILLE
propre et active, de confiance, sachant coudre et faire la cuisine, demande place dans un petit ménage, au plus tôt.
Adresser les offres sous chiffres H 4085 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4103

Photographie
On achèterait d'occasion un appareil de bonne marque, de petite dimension; kodaok ou stéréoscope. 4704
Offres sous H 4084 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER
aux Charmettes : 1^{er} un appartement de 7 chambres, chambre de bains, gaz & électricité; 2^{es} deux appartements de 5 chambres, Prix avantageux.
S'adresser à M. M. Ryser & Thalman, bureau d'assurances, à Fribourg. 4488

On demande, dans une famille catholique de La Chaux-de-Fonds
une jeune fille
de toute confiance et de toute moralité, pour les travaux d'un ménage soigné de quatre personnes.
Adresser les offres à M. Justin Jobin, fabricant d'hortensie, Place Neuve, 1, Chaux-de-Fonds. 4705



Seules Pastilles conseillées par les Médecins
Arrêt instantané de la Toux
Guérison de la Grippe et de la Bronchite en 3 jours
20 Années de Succès!
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
H 4869 Y 4688

Le dimanche 1^{er} décembre 1907
DISTRIBUTION DE CHATAIGNES
au Café du Moléson
Vins de 1^{er} choix. Service soigné.
Se recommandent, H 4856 F 4084 1977
M. LES SPICHER.

Magasin de chaussures
G. SCHOR
23, rue de l'Hôpital, 23
recommande son grand assortiment d'articles pour la saison d'hiver. H 4982 F 4700-1988
Souliers pour Messieurs, Dames et Enfants.
REPARATIONS. PRIX MODÉRÉS.

VINS ROUGES DE BORDEAUX
1906 la barrique (225 litres) Fr. 135.— la demi Fr. 75.—
1905 „ „ „ 135.— „ „ 75.—
1904 „ „ „ 135.— „ „ 75.—
Franco de tous frais en gare de l'acheteur.
S'adresser à M. A. L. Légal, Lescau-Bruyvia, à Cenon, près Bordeaux (France). H 4465 X 4083

Boucherie CANTIN
Grand'Rue, 61
vendra dès ce jour bon, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.
Tous les mercredis se trouvera sur le Marché des Places. Se recommander. 87
Téléphone.

ANTI-GRIPPE (ou Formouline, Désinfectant-bactéricide, Fibrifuge-antithermique, Antineuralgique, antirhumatismal. — Préventif et guérit Grippe, Influenza, Névralgies et Migraines. — La boîte de comprimés, 2 fr. Les 6 boîtes 10 fr. (Envois contre remboursements).
J. Antoine, pharmacien de Sion, Suisse.

Magasin à louer
pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.
S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 3073

ON DEMANDE
dans une famille anglaise, séjournant en Suisse et en Angleterre, auprès d'une jeune fille de 17 ans et d'un garçon de 12 ans, une
institutrice
catholique, expérimentée, pouvant enseigner parfaitement le français, l'allemand, la musique, la peinture, le dessin, et, en général, les éléments d'une solide instruction et éducation. Position stable et agréable. Les meilleures preuves de capacité, de moralité et de caractère sont exigées. Entrée au plus tôt.
S'adresser avec références, présentations et photographie, sous chiffres H 8743 M, à Haasenstein et Vogler, Montreux.

Comptabilité commerciale
A. Renaud, La Chaux-de-Fonds
344 pages, relié, 2 fr. 50.

A vendre ou à louer
A ESTAVAYER
une maison neuve
exposée au soleil, comprenant : joli rez-de-chaussée, avec magasin pouvant servir d'atelier ou de bureau ; 4 chambres, 2 cuisines, petite chambre à réduit, une cave et un grand galetas. Installations d'eau et d'électricité.
Adresser les offres sous chiffres H 4929 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4055-1971

Tournée Ch. BARET
THÉÂTRE DE FRIBOURG
Bureaux à 7 h. Mercredi 4 décembre 1907 Rideau à 8 h. 1/2
UNE SEULE REPRÉSENTATION
du plus grand succès de la COMÉDIE-FRANÇAISE
LE DUEL
Pièce en 3 actes
de M. H. LAVEDAN, de l'Académie française
PRIX DES PLACES :
Loges de face, 5 fr. — Loges de côté, 3 fr. 50. — Parquet, 2 fr. 50.
Parterre, 2 fr. — Galerie, 1 fr.
Location dès lundi 2 décembre, chez M. L. von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne. H 4983 F 4079

ÉTUDE
Emile GAUDARD, avocat
sera ouverte à partir du 1^{er} décembre.
Maison Pinaton, Bulle
Recouvrements, Contentieux, Gérances, Représentation dans les faillites.

GROSCH & GREIFF

Rue de Romont, 26

FRIBOURG

Rue de Romont, 26

Immense choix
DE
FOURRURES
POUR
dames et enfants

Nous avons mis en vente
un grand stock de confections
pour dames et nous prions notre clientèle de bien vouloir visiter les rayons.

GRAND
assortiment
DE
Jaquettes
& Paletots
pour enfants

Série I
Jaquettes
EN CHEVIOTTE NOIRE
de pure laine
Jolie coupe
avec des biais
de satin noir
8 25



Série II
Jaquettes & Paletots
NOIRS, EN BON DRAP
doublés entièrement
richement garnis
PRIX EXCEPTIONNEL
11 50



Série III
Jaquettes & Paletots
NOIRS, EN SUPERBE DRAP
doublés, cols garnis
dernière coupe
soutachés
PRIX AVANTAGEUX
14 50

Pèlerines
POUR DAMES
en homespum
envers carronné
riches garnitures
32.50 à 15.50

Collets
EN CHEVIOTTE NOIRE
pure laine
soutachés
OCCASION
10.75

Blouses
en MOLLETON, FLANELLE
& PURE LAINE
Noires et couleurs
Superbe choix
Jupes
EN NOIR, BLEU MARIN & FANTAISIE
en drap et cheviotte
dans tous les prix

Collets
EN DRAP NOIR
doublés et garnis
Avantageux
12.50

Pèlerines
(flotteurs)
POUR HOMMES & GARÇONS
en noir et
bleu marin
EN TOUTES GRANDEURS
ENVOI
contre remboursement

VOIR
nos étalages